ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Après le succès de 2025, la Communauté de communes Millau Grands Causses relance en 2026 un achat groupé d'énergie pour les citoyens. En se regroupant en nombre, les habitants des 15 communes peuvent faire collectivement faire baisser le montant de leurs factures de gaz et d'électricité.

QU'EST-CE QUE L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE ?

La Communauté de communes a lancé en 2025 cette opération d'achat groupé pour obtenir des tarifs négociés d'énergie. L'achat groupé, c'est le fait de permettre aux habitants de faire des économies importantes sur leurs dépenses d'énergie en se regroupant pour faire baisser le prix auprès des fournisseurs. Face au succès, la collectivité renouvelle cet achat groupé en 2026 !

- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2026

L'union fait la force !

Le nombre important de citoyens souhaitant se regrouper a des effets directs sur les négociations des tarifs, et donc sur le succès de cette opération. C'est aussi une action supplémentaire mise en place par la collectivité pour agir contre l'augmentation constante des factures énergétiques.

En moyenne, 250 euros par an peuvent être économisés sur la facture d'énergie annuelle d'un foyer grâce à un achat groupé. 2030 foyers se sont inscrits, et 990 foyers ont souscrit en 2025. Cela représente plus de 245 000€ euros de pouvoir d'achat obtenus pour les habitants de Millau Grands Causses

Comment ça marche ?

1 - L'APPEL AUX CITOYENS

Une inscription en ligne, gratuite, pour manifester son souhait de réduire les factures d'électricité et de gaz, créant ainsi un regroupement.

2 - L'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres est réalisé auprès des fournisseurs d'énergie, pour obtenir des "tarifs de gros" : plus il y a d'inscrits et plus les fournisseurs feront baisser leurs tarifs habituels.

3 - PRÉSENTATION DES OFFRES

Une fois les fournisseurs choisis et les tarifs fixés, les offres ont été envoyées aux inscrits par mail, qui sont libres d'en bénéficier ou d'y renoncer.

Des offres sans engagement

Cet achat groupé rime avec simplicité. Les contrats d'électricité et de gaz des particuliers sont sans engagement et permettent de changer d'offre à tout moment, simplement et gratuitement. C'est le nouveau fournisseur d'énergie qui s'occupe de la démarche.

LE BILAN DE LA PREMIÈRE OPÉRATION

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/achat-groupe-denergie?

Dans un contexte de flambée des coûts énergétiques, la première opération d'achat groupé d'énergie proposée par la Com'com en 2025 a connu un succès : 2030 foyers se sont inscrits pour 990 souscriptions et 127 professionnels se sont inscrits, pour 32 souscriptions. Le gain moyen annuel pour un foyer est estimé à 250 euros. Soit une économie de 245 000 euros par an estimée à l'échelle du territoire !

https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/achat-groupe-denergie?